



## **Tribune commune du Mouvement Européen – France et du Mouvement Européen- Italie à l’occasion de la visite du Président de la République italienne en France**

*Le 2 mai 2019*

Le 2 mai 2019, seront célébrés les 500 ans de la mort de Leonard de Vinci. Né en Toscane, mort en Touraine, Leonard de Vinci n’était ni italien, ni français, il était avant tout Européen symbolisant l’identité culturelle de notre continent. Cet anniversaire doit être l’occasion de célébrer l’amitié franco-italienne et de bâtir ensemble des initiatives communes pour contribuer à l’avenir du projet européen.

Nos histoires sont étroitement liées, culturellement, économiquement, politiquement. L’Italie et la France, deux pays qui – avec Robert Schuman et Jean Monnet, Alcide de Gasperi et Altiero Spinelli – sont à l’origine du processus d’intégration européenne, ont contribué à transformer une grande partie de l’Europe d’un continent en guerre à un continent en paix, vivant dans une prospérité partagée. Pays fondateurs, nous avons une commune responsabilité à l’heure où l’Union européenne est à la croisée des chemins et doit faire face aux nationalistes qui veulent la désintégrer, remettre en cause l’Etat de droit et les principes de solidarité et d’unité qui cimentent sa construction.

L’entente franco-italienne est essentielle pour la poursuite du projet européen, ce qui suppose de s’écouter pour mieux se comprendre et envisager ensemble les prochaines étapes de la construction européenne permettant de retrouver une souveraineté partagée dans un monde globalisé.

Plusieurs sujets exigent cette entente pour impulser des politiques européennes communes, à commencer par la gestion des migrations. L’heure est maintenant venue, pour tous les pays de l’UE, d’assumer leur devoir de solidarité et de ne plus laisser les pays « porte d’entrée » gérer seuls ces flux. Définir une politique européenne commune d’asile et d’immigration est une exigence urgente pour les pays européens car c’est la seule façon de proposer des solutions globales et durables aux flux migratoires, basées sur le partage des responsabilités, l’accueil et le respect de la dignité des personnes fuyant les conflits, les persécutions ou les catastrophes, une coopération renforcée et renouvelée avec le continent africain.

La solidarité entre Etats membres doit aussi être de mise en matière industrielle, technologique ou de recherche pour assurer la souveraineté européenne face aux compétiteurs asiatiques, russes ou américains et pour respecter les objectifs du développement durable ainsi que les accords de Paris. L’épisode des Chantiers de l’Atlantique ne doit plus se reproduire et Français et Italiens doivent œuvrer ensemble pour l’industrie européenne et pour permettre la création de « champions européens ». C’est pourquoi ils doivent aussi soutenir une augmentation du budget annuel de l’UE avec une projection quinquennale, basé sur une capacité autonome de dépense et de prélèvements fiscaux sans augmenter la pression fiscale s’exerçant sur les citoyens européens. Car un

budget augmenté est nécessaire pour financer des biens publics européens et les investissements en recherche et innovation qui permettront à l'Europe de continuer à jouer un rôle actif au niveau international.

Ce monde qu'il faut apaiser a besoin d'une Europe forte et unie. Face aux situations chaotiques en Libye et au Sahel, Italie et France doivent agir de concert plutôt que chacune de leur côté. La sécurité extérieure de l'UE ne peut être assurée que par une voix unique et par une véritable politique étrangère commune, incluant la dimension de la défense, dans toutes les instances internationales.

L'Italie et la France, membres de la zone euro, sont au cœur de l'UE. La préserver c'est préserver leurs capacités d'actions et leur prospérité dans un monde globalisé. Assurer cette prospérité c'est agir ensemble pour doter l'UEM d'un véritable gouvernement politique et économique et d'un budget approprié, dépasser les contradictions entre politique monétaire supranationale et politiques économiques et sociales largement nationales, réduire les inégalités et rétablir le travail dans sa position centrale.

Les élections européennes représentent un enjeu majeur dans ce contexte. Les citoyennes et les citoyens français et italiens sauront-ils montrer l'exemple en votant pour des candidats s'engageant dans les étapes indispensables de la construction européenne? Les élus et élus seront-ils capables d'ouvrir une nouvelle phase d'intégration suivant l'exemple du premier Parlement élu en 1979 et proposant un projet de réforme de l'UE? Pourquoi ne pas imaginer de réunir à nouveau des « assises interparlementaires sur l'avenir de l'Europe » en mai 2020 – soixante-dix ans après la Déclaration Schuman – comme il avait été proposé par François Mitterrand en octobre 1989 à la veille de la chute du Mur de Berlin?

En 1516 quand François 1er donna le château du Clos Lucé à Leonard de Vinci, il lui dit : « *Ici Léonard, tu seras libre de rêver, de penser et de travailler* ». Il est du devoir de la France et de l'Italie de faire en sorte que l'UE soit un lieu où chaque citoyen européen est libre de rêver, de penser et de travailler !



Yves BERTONCINI



Pier-Virgilio DASTOLI